

MONTAUROUX

Revue Municipale

AVRIL
2024
N°92

LA LETTRE DU MAIRE P.3

VALORISATION DES BATIMENTS P.5

RÉVISION DU PLU P.9

LA DEFENSE P.17



Editorial.....	2	Médiathèque.....	16
La Lettre du Maire.....	3 & 4	La Défense	17
Valorisation des bâtiments.....	5	ACEV.....	18
Travaux communaux.....	6 & 7	Gymnastique.....	19
Travaux pour particuliers.....	8	Judo, arts martiaux.....	20
Révision du PLU	9	Athlétisme.....	21
Affaires sociales	10, 11 & 12	Flash Infos.....	22
Cœurs des saisons	12	Etat civil.....	23
Crèche – P’tites canailles.....	13	Prochain numéro	23
Affaires scolaires.....	14 & 15		

Editorial

Comme annoncé dans le précédent numéro de la revue municipale, celui-ci paraîtra uniquement en version numérique. Il sera disponible en consultant le site de la mairie de Montauroux. Pour celles et ceux qui ne disposent pas encore d’Internet, soit environ 25 % de la population, ce numéro sera accessible sur le panneau électronique situé devant la mairie, à la médiathèque et à la mairie annexe des Estérêts du Lac.

Ainsi, l’objectif reste d’informer trimestriellement tous les habitants et de les associer à la vie de la commune de Montauroux qu’ils ont choisie pour la qualité de son environnement. N’hésitez pas à nous faire vos remarques et vos propositions pour améliorer le nouveau format de la revue municipale. Pour les nostalgiques de la diffusion papier, sachez qu’elle reste d’actualité, puisque vous la retrouverez chaque semestre, dont la prochaine dès le mois de juillet.

Nous vivons une époque où nous sommes submergés par l’information, qui souvent est déformée volontairement à des fins politiques ou économiques. Les techniques de plus en



plus performantes de manipulations du texte et de l’image sont difficiles à déjouer, aussi nous devons rester méfiants et critiques devant ces flots d’informations. Rassurez-vous, la contagion n’a pas touché la revue municipale de Montauroux. C’est donc sans appréhension que vous pourrez profiter des articles et photographies, qui sont garantis authentiques et préparés sans recours à l’intelligence artificielle.

La Rédaction

Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assitant : Philippe Vizier

Communication mairie : Valerie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél : 04 94 50 41 00 • mairie@ville-montauroux.com

Conception : Imprim’sud 83440 Tourrettes

Crédits photos : mairie de Montauroux, associations, Barbara Cuch, Patrick Damoulakis

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l’autorisation écrite de la mairie de Montauroux.

Semestriel édité numériquement • Numero ISSN : 2402-6638(en ligne)

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens, mes chers amis,

Pour ce premier numéro sous forme numérique, je voudrais rappeler les raisons de ce choix. Le budget prohibitif de la parution « papier » ainsi que la crise économique qui entraîne une désaffection publicitaire, publicités qui nous permettaient de réaliser un bulletin municipal à moindre coût, ne nous permettaient plus de continuer à respecter notre engagement de 2014 et de produire un bulletin municipal de façon trimestrielle. Nous avons donc décidé de continuer malgré tout de distribuer deux bulletins sous format

« papier » et deux bulletins sous format numérique. La parution de ce dernier sera annoncée par nos organes de communication habituels.

Que dire de la période troublée dans laquelle nous vivons en ce moment. La guerre en Ukraine qui s'éternise et dont une solution, qui ne pourrait qu'être négociée, n'est, semble-t-il, pas prête d'être trouvée. Même chose en ce qui concerne le conflit du proche orient ; ce conflit qui aura déjà fait par le passé des milliers de morts, de déplacés, de réfugiés, semble lui non plus ne jamais en finir. L'histoire nous apprend que la guerre ne sert à rien et que dans l'immense majorité des cas, les pays belligérants doivent systématiquement et à la longue, avoir recours à la solution diplomatique ; alors, pourquoi ne pas commencer par là ?

Les Jeux Olympiques de Paris vont également bousculer notre quotidien. Même si nous ne vivons pas à Paris, il faut s'attendre à un certain nombre de perturbations qui peuvent toutes nous impacter même à distance. Souhaitons que ce grand rendez-vous mondial et attendu depuis tant d'années en France apporte un peu de sérénité dans les cœurs et les esprits de chacun, nous permette d'oublier tous nos soucis et nous permette de vibrer autour des victoires de nos athlètes, dans un esprit d'unité nationale certes, mais quand même dans le respect de l'autre et des différences de chacun et que cette manifestation donne au monde entier, une image positive de notre pays.

Comme chaque année à la même époque, nous venons de boucler les procédures budgétaires. Pour la 11^e année consécutive, nous n'aurons pas la nécessité d'augmenter le taux de la seule taxe sur laquelle nous avons encore une certaine liberté, la taxe foncière. C'est le résultat d'une gestion saine et rigoureuse, la recherche permanente d'économies, travail que nous devons à notre service financier et notre adjointe Aurore STURM, mais également à tous les agents. La seule taxe que nous majorerons cette année sera la taxe sur les résidences secondaires. Cette taxe, qui chez nous est à un niveau bien inférieur à celle d'autres communes de la région, devait être réévaluée. En effet, les dépenses liées à l'existence de ces bâtiments sont équivalentes aux autres et jusqu'à récemment échappaient à l'imposition locale. En outre, ces habitations servent très souvent et de nos jours, à la location saisonnière, ce qui se fait ailleurs. Il nous est donc apparu normal de la réajuster.

Comme on a pu le constater, nous avons entrepris la réalisation de l'aménagement paysager du rond-point de Fondurane. Comme celui de la Colle Noire, il y a 10 ans, ce projet fait déjà et fera encore couler beaucoup d'encre notamment sur les réseaux sociaux. Est-ce si inutile que d'améliorer notre cadre de vie ? Qu'aurions-nous entendu si nous avions laissé cet espace vide ou si nous avions planté 3 arbres sans aucune réflexion d'ensemble sur l'embellissement de notre territoire ? Nous avons donc confié ce projet à notre association patrimoniale qui nous a proposé plusieurs déclinaisons et c'est sur ce pont qui rappelle celui de Tuve que le choix s'est porté. Ce pont clôturera l'aménagement paysager de notre plaine dans la droite ligne des deux autres déjà réalisés. Nous espérons que ce dernier sera reconnu à sa juste valeur dans quelque temps et restera pour de nombreuses années, et comme l'ont été à la longue les deux autres réalisations, une œuvre originale et reconnue par une majorité de nos administrés.

Nous venons également de décider de créer un escalier sur la route d'accès au parking de La Fontaine. À défaut de construire un ascenseur, aménagement qui s'avère très dispendieux dans les temps qui courent, nous avons opté pour cet aménagement qui permettra de faciliter l'accessibilité aux habitants et visiteurs qui empruntent ce parking et qui sont de plus en plus nombreux.

Cette année verra en outre l'installation de panneaux photovoltaïques sur bon nombre de bâtiments publics dont nos écoles, le centre technique municipal, etc. Nous avons opté pour un partenariat avec une entreprise spécialisée pour que l'investissement ne vienne pas grever les finances communales. L'électricité ainsi produite sera utilisée dans les bâtiments eux-mêmes en auto consommation et nous permettra de faire de substantielles économies. Le projet de champ photovoltaïque à La Frégière a, lui, été abandonné ; les études entreprises ont démontré que cet endroit n'était pas adapté sur le plan écologique du fait de l'existence d'habitats de Chauve-souris. Le gouvernement nous demande de désigner des zones d'accélération pour les énergies

renouvelables, mais on s'aperçoit souvent que peu d'endroits sont propices à l'installation des moyens de production de cette électricité « propre » et nous nous trouvons souvent dans des contradictions propres au fait écologique lui-même.

D'ores et déjà, ce début 2024 a vu l'ouverture au sein de l'hôtel de ville, d'un bureau des passeports et des cartes d'identité. Jusqu'à présent il fallait se rendre à Fayence pour effectuer cette démarche, mais devant le nombre important des demandes et les délais qui s'allongeaient, la préfecture a cherché des communes volontaires pour étoffer ce service. C'est sous l'impulsion de ma secrétaire, Nadia CENTOFANTI, que nous avons décidé de relever le défi, et aujourd'hui nous pouvons que nous féliciter que l'obtention de ces documents si importants pour la population puisse se faire à proximité immédiate des demandeurs et en espérant que ce service ne soit pas très vite débordé, car je le rappelle, n'importe quelle demande de n'importe quel Français, quel que soit son lieu de résidence, doit être honorée. Quand on connaît la difficulté qu'il y a dans quelques grandes villes de l'hexagone pour obtenir ces documents, espérons que nous ne serons pas submergés de demandes émanant des populations extérieures à notre territoire.

En matière d'urbanisme, la décision intercommunale prise en avril dernier de stopper l'attribution de permis de construire y compris sur les terrains réputés constructibles par les différents documents d'urbanisme a conduit à un certain nombre de procédures judiciaires. Une décision récente du tribunal administratif a validé la position de la commune de Fayence et le pétitionnaire a été débouté. Un recours possible devant le Conseil d'État est toujours possible, mais nous espérons que cette décision fera jurisprudence et que les recours à l'encontre de notre commune suivront le même chemin. Je comprends que les propriétaires de terrains qui espéraient pouvoir les vendre à un prix conséquent soient déçus, mais est-il raisonnable, pour ces mêmes propriétaires et en connaissance de cause, de laisser une famille venir s'installer sans leur garantir un approvisionnement en eau suffisant ? L'arrêt du tribunal administratif va logiquement dans ce sens et nous verrons dans l'avenir si cette décision pourra être remise en cause dès que le problème de l'approvisionnement sera réglé.

Enfin, et une bonne nouvelle, l'installation par un groupe privé d'une maison médicale d'urgence au quartier de Fondurane. Cette infrastructure devrait permettre de régler le problème des urgences médicales de tous ordres sur notre territoire et soulager les cabinets médicaux qui croulent sous la demande et qui sont également confrontés au non remplacement des médecins qui partent à la retraite. Cette maison médicale devrait ouvrir ses portes début 2025.

Au niveau intercommunal maintenant, l'année 2024 sera l'année du lancement de la redevance incitative, nouvelle conception de tarification concernant nos déchets. Le nouveau principe de « pollueur-payeur » sera plus juste en ce qui concerne la dépense de chacun et nous espérons surtout une réduction sensible de la facture pour ceux qui auront décidé de jouer le jeu. Mais je voudrais rappeler également que les déchets ne sont pas qu'une question d'argent. Notre planète est un univers fermé qui doit être préservé, économisé, et chacun doit être conscient de sa responsabilité envers les générations futures, notre responsabilité vis-à-vis de nos enfants et nos petits-enfants pour essayer de leur transmettre une planète encore viable et pour longtemps. Beaucoup doutent de l'efficacité d'une telle mesure, mais l'expérience d'autres collectivités en France a démontré que cette mesure était efficace. Gageons que le bilan que nous établirons dans plusieurs années sera un bilan positif et que nos déchets ne causeront pas la perte des générations futures. Mais l'intercommunalité, c'est aussi la recherche d'une solution pérenne concernant l'approvisionnement en eau de notre territoire. Le projet en tête de liste reste le raccordement au lac qui semble le projet le plus réaliste même s'il reste un projet onéreux et difficile à mettre en œuvre. Il prendra plusieurs années à être mis en place et en attendant, nous devons continuer à économiser l'eau et, pour ceux qui le peuvent, mettre en place des moyens de stockage permettant de récupérer l'eau de pluie et réorganiser nos jardins avec des plantes ne nécessitant que peu d'arrosage.

L'intercommunalité, c'est aussi le traitement de nos déchets. La régie mise en place en a permis d'ores et déjà de grandes avancées comme le développement du tri sélectif qui aura rapproché ce même tri sélectif au plus près des habitations et ainsi augmenter son efficacité. L'ouverture du centre d'enfouissement à Bagnols en Forêt qui nous permet de faire des économies quant au traitement des déchets ultimes et maintenant la redevance incitative dont le développement progressif cette année va changer nos habitudes appliquant le principe d'une facture en fonction de notre propre production de déchets. Ce nouveau paradigme devrait permettre une diminution encore plus importante du volume de nos poubelles et de ce fait et à terme, de diminuer ou au moins stabiliser notre facture globale et éviter les taxes punitives et prohibitives appliquées par l'État.

Mes chers amis, continuons à construire un territoire serein, loin des bruits et de l'agitation des villes, et profitons de notre environnement en essayant tant soit peu de le conserver.

Jean-Yves HUET
Maire de MONTAUROUX

[Retour sommaire](#) ↩

VALORISATION SOLAIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : UN PROJET AMBITIEUX POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La commune s'engage résolument dans la transition énergétique en lançant un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de six bâtiments communaux :



- École Marcel Pagnol
- École maternelle Les Cerisiers
- École du Lac
- Médiathèque
- Maison pour tous
- Centre technique municipal

Un partenariat avec Soleil du Sud

La société Soleil du Sud, spécialisée dans l'énergie solaire, a été sélectionnée pour mener à bien ce projet. Une convention d'occupation du domaine public a été signée, autorisant l'entreprise à installer, exploiter et maintenir les panneaux photovoltaïques et les ombrières sur les parkings communaux.

Des avantages multiples pour la commune

● *Production d'électricité renouvelable* : L'installation de panneaux solaires permettra de produire une énergie propre et renouvelable, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

● *Réduction des factures d'énergie* : La production d'électricité photovoltaïque permettra à la commune de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et de réaliser des économies substantielles sur ses factures d'énergie.

● *Valorisation du patrimoine communal* : L'installation de panneaux photovoltaïques s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine communal en optimisant l'utilisation des toitures des bâtiments publics.

● *Sensibilisation à l'environnement* : Ce projet pédagogique permettra de sensibiliser les citoyens, et en particulier les élèves des écoles, aux enjeux de la transition énergétique et aux bienfaits de l'énergie solaire.

Un calendrier précis

● *Phase d'études* : Le projet est actuellement en phase d'études, ce qui permettra de déterminer les surfaces optimales pour l'installation des panneaux solaires et de définir les caractéristiques techniques des installations. Les autorisations ont été obtenues.

[Retour sommaire ↩](#)

● *Phase de travaux* : Le début des travaux est prévu pour juin/juillet 2024

● L'installation des panneaux solaires devrait s'étaler sur une période d'une année

● *Mise en service* : La mise en service des installations est prévue pour l'automne 2025.



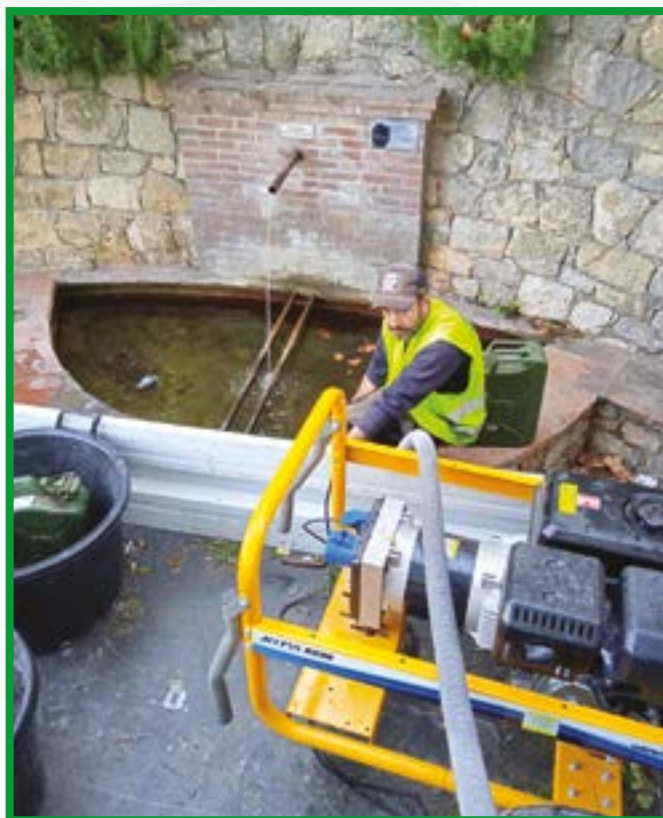
TRAVAUX COMMUNAUX

La commune utilise l'eau perdue des fontaines pour arroser ses plantations

La commune a décidé d'utiliser l'eau perdue des fontaines de Braillasson et de Fonbourette pour arroser ses plantations. Cette initiative vise à réduire la consommation d'eau potable et à préserver la ressource en eau.

En effet, l'eau de ces fontaines est souvent perdue par évaporation ou par écoulement dans la nature. En la récupérant, la commune peut la réutiliser pour arroser ses espaces verts, sans avoir à puiser dans les ressources en eau potable.

Cette initiative est saluée par les associations de protection de l'environnement. Elles estiment qu'elle est un bon moyen de lutter contre la sécheresse et de préserver la ressource en eau.



Nouvelle implantation de parkings et cheminements PMR à l'école du Lac

Les travaux de traçage de parking et cheminements PMR à l'école du Lac ont débuté fin octobre et sont terminés.

Un parking réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été tracé devant l'entrée principale de l'école primaire et un autre proche de l'entrée de l'école maternelle. Les places de parking PMR sont signalées par un marquage au sol adapté, ainsi que par des panneaux de signalisation.

Un cheminement PMR a été créé entre les parkings et les entrées des deux écoles. Il est également accessible aux personnes malvoyantes, grâce à un rail de guidage rouge au sol antidérapant.



Les travaux ont été réalisés en respectant les normes de sécurité en vigueur pendant les vacances scolaires dans les délais prévus. Le coût total des travaux est conforme au budget initial, soit 15 869 euros.

Le traçage de parkings et cheminements PMR à l'école du Lac est une mesure importante pour améliorer l'accessibilité de l'établissement aux personnes à mobilité réduite, celles-ci peuvent désormais accéder à l'école du Lac de manière plus sûre et plus confortable.

Le chemin de Bigarel a été mis en sens unique pour des raisons de sécurité

Le chemin de Bigarel, a été mis en sens unique courant octobre 2023. Cette décision a été prise par la mairie pour des raisons de sécurité, car un mur de soutènement de la route commençait à s'écrouler et la voie était trop étroite pour accueillir deux véhicules en sens inverse. Par la même occasion une partie de l'enrobé a été refaite.

La mise en sens unique permettra d'améliorer la sécurité des usagers. En effet, les véhicules ne se croiseront plus, ce qui réduira le risque d'accident.

La nouvelle circulation sur le chemin de Bigarel est la suivante :

- Circulation autorisée dans le sens plaine -village.
- Circulation interdite dans le sens village-plaine.

Les services techniques ont installé une signalisation adaptée pour informer les usagers de la nouvelle circulation.

Le coût total des travaux est conforme au budget initial, soit 72 894 euros.



[Retour sommaire](#) ↩

TRAVAUX POUR LES PARTICULIERS

Subventions pour la rénovation des façades

La commune continue de participer financièrement au ravalement des façades concernant les immeubles situés au centre du village. Périmètre d'attribution : Les immeubles ou les logements individuels situés au sein du centre-ville localisés dans les voies suivantes :

- Rue de l'Eglise
- Rue St Barthélemy
- Place St Barthélemy
- Montée Christian Dior
- Rue de la Fontaine
- Rue du Rastel
- Place Justin Blanc
- Rue de la Barricade
- Chemin de la Ferrage du n°1 au n°5
- Rue Léopold Hustache
- Rue Droite
- Rue Eugène Segond
- Rue Mirabeau
- Rue Neuve
- Rue de la Rouguière
- Avenue Camille Pauc
- Rue Antoine Bonnet du n°1 au n°35
- Rue du Pigeonnier du n°1 au n°9
- Rue Sainte-Brigitte du n°1 au n°33
- Rue des Ecoles
- Rue Georges Lacombe du n°1 au n°26



Pour être éligible à la subvention, les travaux doivent répondre aux conditions suivantes :

- Ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable
- Ils doivent être réalisés par une entreprise agréée.
- Ils doivent être conformes aux règles de l'art.

Les dossiers de demande de subvention doivent être adressés en mairie (service de l'urbanisme).

Les taux de subvention s'établissent à 30 % du coût plafonné à :

- 100 € TTC/m² pour un ravalement lourd comprenant la réfection totale de l'enduit.
- 80 € TTC/m² pour le ravalement complet de la façade comprenant seulement des travaux de peinture.
- Un plafonnement de la subvention par façade à 4 000 € TTC.

Le versement de la subvention au maître d'ouvrage aura lieu après dépôt des factures acquittées auprès de la Mairie (Direction de l'Urbanisme) et dépôt d'une déclaration d'achèvement et de conformité des travaux.

France Rénov'

France Rénov' est un service public de l'habitat destiné à vous conseiller et vous accompagner dans tous vos projets de rénovation énergétique. Il est en mesure de répondre à toutes vos questions techniques, financières, juridiques ou administratives sur ce type de travaux. France Rénov' assurera une permanence en Mairie le mercredi 22 mai 2024 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Si vous êtes intéressé, veuillez prendre rendez-vous au 04 98 11 56 00.



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

[Retour sommaire ↗](#)

RÉVISION DU PLU

Le 13 mars dernier, la commune a organisé une deuxième réunion publique pour présenter l'avancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette réunion a permis aux habitants de découvrir les différentes pièces du projet, à savoir :

- *La nomenclature des zones* : Cette nomenclature définit les différentes zones urbaines et rurales de la commune, ainsi que leurs caractéristiques et les types de constructions autorisées.
- *Le règlement écrit* : Ce document précise les règles applicables à chaque zone, notamment en matière de hauteur, de densité et d'implantation des constructions.
- *Le règlement graphique* : Ce document cartographie les différentes zones du PLU et les règles qui s'y appliquent.
- *Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)* : Ces orientations définissent les projets d'aménagement et de développement que la commune souhaite mettre en œuvre sur son territoire.

Les prochaines étapes du projet

- *Mai 2024* : Arrêt du PLU par le Conseil Municipal.
- *Troisième et quatrième trimestres 2024* : Consultation des partenaires de l'État et enquête publique.
- *Fin 2024* : Approbation du PLU et mise en opposabilité.

Le PLU est un document important qui fixe les règles d'urbanisme de la commune pour les années à venir. Il est donc important que les habitants s'informent sur le projet et participent aux différentes étapes de la consultation publique.

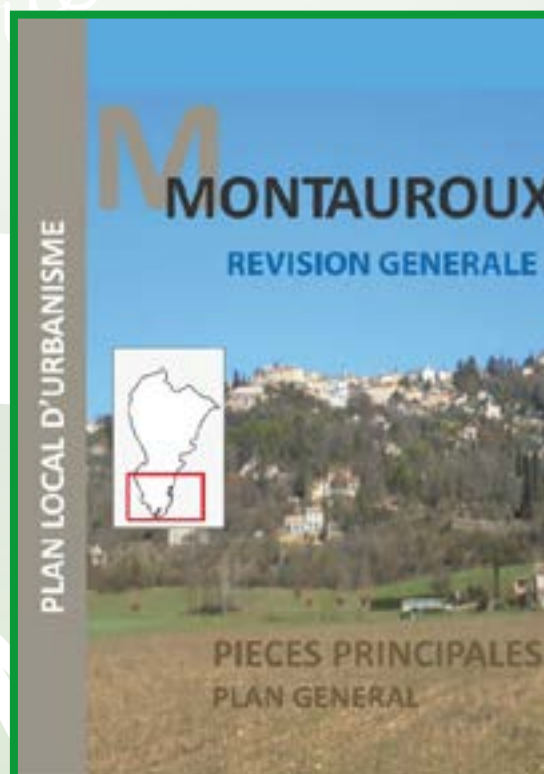
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune ou contacter le service d'urbanisme.

Prochaines dates importantes

- *Mai 2024* : Arrêt du PLU par le Conseil Municipal.
- *Enquête publique* : Dates à venir (consultez le site internet de la commune pour plus d'informations).

N'hésitez pas à vous informer et à participer à la consultation publique!

[Retour sommaire ↩](#)



Chères Montaurousiennes,
Chers Montaurousiens

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de belles fêtes de Pâques! Nous avons été très touchés par vos marques de sympathie et des nombreux courriers de remerciements reçus pour nos colis de Noël envers nos aînés, c'est toujours avec une grande joie que la municipalité et le CCAS aiment vous faire plaisir.

Nous espérons vous retrouver encore très nombreux durant cette année 2024 dans nos divers ateliers proposés et entièrement gratuits ainsi qu'aux repas et à nos thés dansants dans la merveilleuse salle de réception de l'OCCIDENTALE où l'accueil de la propriétaire Shérazade et de son personnel sont toujours sublimés par un décor majestueux!



QUE S'EST-IL PASSE AU CCAS EN 2023!!!!!!

En 2023 le CCAS gère 1655 Montaurousiens, (1097 personnes de 60 ans à 74 ans et 558 personnes âgées de 75 ans et plus).

Les bureaux du CCAS sont ouverts tous les jours de 8 h à 16 h sans interruption et avec pour mission principale, d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches administratives à effectuer dans le domaine social.

Un accompagnement à la personne est proposé du domicile jusqu'à sa destination en transportant régulièrement, des personnes non véhiculées en perte d'autonomie ou désorientées.

Durant toute l'année et tous les lundis, une assistante sociale a proposé une permanence.

La mission Locale ETS - VAR a proposé une permanence pour les jeunes entre 16 et 25 ans souhaitant se former, trouver un emploi, devenir autonome, connaître leurs droits et bénéficier d'un soutien financier tous les mardis et tous les vendredis.

L'Entr'aide Sociale du Var a proposé une permanence tous les mercredis pour accompagner et trouver des solutions adaptées et durables aux besoins d'aide à la vie quotidienne pour les personnes âgées en situation de handicap et auprès des familles recherchant une meilleure qualité de vie.

Plusieurs conseillers mutualistes ont également proposé des permanences personnalisées dans les domaines qui demandent une protection complémentaire santé, épargne, retraite et prévoyance et avec qui nous avons signé un partenariat.



CET ETE PENDANT LES FORTES CHALEURS LE CCAS A MIS EN PLACE LE PLAN CANICULE

Afin d'assurer une prévention efficace contre les risques sanitaires auprès des séniors, les agents du CCAS ont appelé plusieurs fois par semaine les personnes inscrites sur le registre plan canicule de la commune pour prendre de leur nouvelle, recenser leurs besoins et leur rappeler constamment de ne pas s'exposer à la chaleur, de se rafraîchir et de s'hydrater régulièrement.

Les agents du CCAS se sont rendus disponibles durant toute la période caniculaire et ont pris toutes les mesures nécessaires et adaptées à chaque situation (inviter les séniors dans des lieux climatisés à se rendre à leur domicile, appeler un service d'urgence si nécessaire et approvisionner les personnes ayant besoin d'eau potable...)

Depuis janvier 2023 le CCAS a mis en place un système d'information et de communication par SMS, ce qui nous permet d'être plus proches de nos séniors!

Pour continuer à vivre une vie agréable et éviter l'isolement et garder un lien social, un service animation a été créé et proposé à l'ensemble des séniors de Montauroux à partir de 60 ans.



L'objectif étant de retarder les effets du vieillissement, conserver un bon capital santé et développer l'estime de soi!

Pour cela, en plus de ses habituelles sorties tous les premiers mercredis de chaque mois, le CCAS a proposé toute l'année des sorties culturelles en partenariat avec le club de l'amitié :

visites de la grotte cosquer à Marseille, des îles des Embiez, des calanques de Cassis, du village d'Orméa en Italie, des Beaux de Provence et visite de Marseille.

Le CCAS a également proposé des thés dansants et plusieurs ateliers à thème comme la mémoire, vitalité forme et équilibre, le Cap bien-être, le sommeil, les séniors au volant, nutrition, yoga du rire, et une conférence sur les AVC et les clés du bien vieillir.

Comme chaque année le CCAS a rassemblé ses anciens pour un repas dansant à l'OCCIDENTALE, ce fut un moment de joie, de convivialité d'échanges et d'amitié avec environ 190 personnes!

Et pour terminer l'année pour la période des fêtes de Noël, le CCAS et la Municipalité ont offert un magnifique colis à tous les séniors à partir de 75 ans et inscrits sur les listes électorales!

Après une belle année riche en plaisirs et en émotions, nous voilà repartis sur les chapeaux de roue pour cette année 2024!

De nouveaux ateliers vont vous être proposés ainsi que des conférences, dont une sur la 1^{re} maladie neurodégénérative comme la sclérose en plaques qui atteint de plus en plus de jeunes. Le but de cette conférence est de sensibiliser nos concitoyens à cette terrible maladie et communiquer auprès des médias locaux, régionaux et nationaux.

LA SCLÉROSE EN PLAQUE touche environ 140000 personnes en France soit environ 1 personne sur 500

- 75 % sont des mamans épouses, jeunes femmes
- 1 % des malades sont des enfants de 6 et 10 ans

Le plus jeune malade a 18 mois. 1^{re} maladie Neuro dégénérative chez les jeunes mineurs.

En prévision, le CCAS aimerait mettre en place une journée au marché de Vintimille ou San Remo. Vous aurez toutes les précisions nécessaires en temps et en heure voulues pour pouvoir s'y inscrire!

CAFÉ DES AIDANTS DU PAYS DE FAYENCE

«9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021» soit 8,8 millions d'adultes et 0,5 million de mineurs de 5 ans ou plus qui sont proches aidants.

(Enquête réalisée par la DREES en février 2023, n° 1255)[1].

Le Café des aidants du Pays de Fayence est né d'un constat issu du terrain, celui du besoin des aidants accompagnés au quotidien d'avoir un temps et un lieu pour eux. C'est ainsi que le CLIC' Age 83 et l'ESA-SSIAD SenDRA décident de collaborer pour mettre en place des temps d'échanges pour les proches aidants.

C'est à travers les services d'aide à la personne ASP, du Services et de soins infirmiers à domicile SSIAD, de l'Équipe spécialisée Maladie d'Alzheimer et Maladies Apparentées ESA, que le GES SenDRA s'associe avec le Centre local d'informations et de coordination CLIC de Fayence.

Le 1^{er} Café des Aidants du Pays de Fayence démarre ainsi en 2015.

Après une pause liée aux confinements, les rencontres reprennent au Restaurant-Bar-Scène l'Alpha situé à Montauroux (Route Départementale 562 Centre Espace 2, 83440 Montauroux).

Le café des aidants se déroule le 3^e vendredi de chaque mois, le matin de 10 h à 11 h 30. L'objectif est d'offrir aux proches aidants un lieu dédié, pour échanger et rencontrer d'autres personnes

concernées dans un cadre convivial. Les Cafés des Aidants sont des temps et des espaces d'informations, encadrés par des professionnels et destinés à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche. Un thème est proposé à chaque rencontre pour aborder le vécu des proches aidants.

La participation au Café des Aidants est réservée aux proches aidants. Nous invitons tous ceux qui souhaitent en savoir plus à nous contacter (06.26.09.45.37) et nous remercions chaleureusement tous les partenaires qui nous soutiennent.

Michèle DUFOUR
Adjointe aux affaires sociales

[Retour sommaire ↗](#)

AUX CŒURS DES SAISONS

Les saisons passent et l'association «Aux Coeurs des saisons» est toujours présente depuis 25 ans.

Son action est plus utile et nécessaire que jamais toujours aux bénéficiaires des plus démunis de la Communauté de Communes.

En réglant des factures d'énergie, d'impayés de loyer, de cantine scolaire, de réparations auto mais également de colis alimentaires ; nous soulageons bon nombre de personnes dans la difficulté.

Nous offrons aussi notre aide financière aux écoles pour leurs différentes activités.

Afin de récolter un maximum de fonds nous ouvrons nos 2 boutiques les Mardis, Jeudis et Dimanches de 9h à 13h, place du village à Montauroux 83440 et nous vous proposons en seconde main (vêtements, accessoires, déco, linge de maison, jeux et jouets...) Ces boutiques sont tenues uniquement par des bénévoles.

Nous organisons aussi 2 fois par an nos Grands déstockages.

Afin d'alimenter notre trésorerie et nos stocks, nous sommes dans l'attente de vos dons divers (vêtements, accessoires, linge de maison, déco, jeux et jouets...).

Nous les réceptionnerons avec plaisir dans nos boutiques.
Nous pouvons également nous déplacer.
Pour que perdure notre action, nous vous attendons.



L'association Aux Coeurs des saisons

[Retour sommaire ↗](#)

CRÈCHE LES P'TITES CANAILLES

Le vendredi 23 février, les confettis ont volé dans la cour des p'tites canailles!

Super héros, princesses, tiges, capitaines crochets ont fait leur carnaval, entourés de leurs nounous qui n'avaient pas oublié leur costume.

Les enfants ont pu danser et faire la farandole au son de leurs tambourins et maracas.
À l'heure du goûter, ils ont pu se régaler avec les gâteaux qu'ils ont confectionnés le matin.



[Retour sommaire ↗](#)

Affaires Scolaires

LES COLLÉGIENS AU MATCH NICE MONACO



Dimanche 11 février 2024, 38 élèves de 3e se sont rendus à l'Allianz Riviera pour assister au match Nice Monaco. Cette sortie était organisée par le Foyer Socio-éducatif (FSE) du collège Léonard de Vinci de Montauroux et M. LIBERELLE.

Pour rappel, le FSE a pour but de permettre des activités périscolaires et facultatives destinées aux élèves du collège Leonard de Vinci et de participer au développement de la vie culturelle et sociale du collège. Ce derby a vu la défaite de nos Aiglons mais les élèves étaient ravis de cette sortie.

À quand la prochaine? ont-ils demandé à l'unisson de retour dans le bus. Merci à Romuald, factotum du collège, M. HADJI et Mme LEGRAND, tous les bénévoles, pour l'aide à l'encadrement de cette soirée.

À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS À L'ALSH DE MONTAUX

C'est environ 120 enfants de 3 à 16 ans qui ont passé deux semaines de vacances d'hiver à l'accueil de loisirs de Montauroux, à la fois amusantes et instructives.

Les enfants sont partis à la découverte des métiers à travers divers ateliers et activités manuelles en lien avec le thème organisé par l'équipe d'animation, mais également avec le témoignage d'intervenants extérieurs venus leur présenter leur profession.

Se sont relayés un apiculteur venu parler de son métier. Les enfants ont pu fabriquer des sticks à lèvres et des sucettes au miel. Un policier municipal, et une intervenante «prévention des accidents» ont sensibilisé les enfants au travers de vidéos et d'échanges pour leur permettre d'alerter les secours, de reconnaître une situation d'urgence et de savoir-faire face à une «petite urgence».

Enzo, football freestyler professionnel est venu présenter son show et initier les enfants à cette activité encore peu connue du grand public. Il a remporté un vif succès!!

Lors de la sortie à la ferme d'Idéfix de Bagnols-en-forêt, les enfants de maternelles sont devenus de petits fermiers avec brossage et nourrissage des animaux le temps d'une journée.



Journées enrichissantes autour de l'apprentissage du métier de souffleur de verre lors de la visite de la verrerie de Biot et de la caserne des pompiers de Montauroux que l'on remercie pour leur accueil et le temps consacré à tous les enfants.

Un grand merci à l'équipe d'animation, qui à travers les différentes activités proposées a répondu aux objectifs pédagogiques et a permis aux enfants de passer de bonnes vacances.

Rendez-vous aux vacances de printemps pour de nouvelles aventures !!

PROJET «OVER THE MOON» DES CM2 DE M.PERRIER

C'est un grand jour pour la classe de M. Perrier de l'école Marcel Pagnol qui s'était engagée depuis le début de l'année dernière sur un projet européen eTwinning/Erasmus+ «Over the Moon» et qui encore une fois récompensée.

De nombreuses actions avaient été menées tout au long de l'année avec leurs partenaires italiens; les enfants étaient même venus en classe un mercredi d'octobre pour participer à une visioconférence au cours de laquelle ils avaient échangé avec Luca Di Fino (coordonnateur des actions sur la Station Spatiale Internationale ISS).

Les élèves avaient également participé au défi «Mission Zéro», une composante de l'Astro Pi Challenge. Ce défi européen était un projet du Bureau de l'éducation de l'ESA (Agence Spatiale Européenne), en collaboration avec la Fondation Raspberry Pi. «Mission Zéro» avait offert aux enfants la possibilité d'exécuter leur code dans l'espace! Répartis en 7 équipes, ils avaient écrit 7 programmes qui avaient été envoyés à l'ESA au mois de mars et exécutés le 26 mai dans l'ISS. Les astronautes avaient donc pu les voir pendant qu'ils accomplissaient leurs tâches quotidiennes. Pour fêter cet événement, l'Agence Spatiale avait décerné à chaque enfant un diplôme avec les coordonnées géographiques de la station au moment de l'exécution des programmes.

Pour tous ces travaux, la classe avait obtenu un label de qualité national eTwinning décerné par le bureau français au mois de septembre. Nos partenaires italiens avaient de leur côté reçu le premier prix national italien. Aujourd'hui, c'est le Bureau européen eTwinning qui a récompensé les enfants en leur décernant un Label de Qualité Européen.

Un grand bravo à nos futurs spationautes!

Laurence BERNARD,
adjointe aux affaires scolaires

[Retour sommaire](#) ↩



MEDIATHEQUE

La consultation, la lecture sur place sont libres et gratuites. Vous pouvez emprunter 12 documents pour 21 jours. L'abonnement à la médiathèque pour petits et grands est gratuit. La médiathèque municipale de Montauroux fait partie du réseau des Médiathèques du Pays de Fayence, rattachée à la Communauté de Communes.

Services proposés par la médiathèque de Montauroux

- Une carte unique pour l'ensemble du réseau, soit 7 médiathèques
- Un catalogue en ligne de plus de 200 000 documents (livres, CD, DVD, livres audio...)
- Un espace presse (journaux, magazines...)
- Un espace expositions, jeux de société, animations créatives
- Une navette de documents toutes les semaines
- Prêts de liseuses,
- Prêts de tablettes (sur place),
- Ressources numériques gratuites (presse, formation, musique, histoires et contes lus, musique, films...),
- Réservation en ligne,
- Mise à disposition du WIFI et de postes informatiques,
- Espaces de travail individuel,
- Soutien scolaire primaire et collège,
- Aide à la recherche d'emploi...

Programmation culturelle de la médiathèque, tout au long de l'année

PUBLIC ADULTE

- Apéritifs et Cafés Littéraires,
- Expositions, Conférences,
- Atelier Tarot,
- Atelier Peinture Adultes (tous niveaux),
- Atelier Créatif Adultes,
- Aide à la recherche d'emploi...

PUBLIC JEUNESSE

- Lectures jeunesse le mercredi matin (albums, tapis à conter, kamishibais),
- Après-midi jeux de société et tablettes numériques, jeux vidéo,
- Soutien scolaire (primaire et collège)
- Ateliers créatifs

PARTENARIATS

- Établissements scolaires (école maternelle et élémentaire),
- Crèche,
- Assistantes maternelles,
- C.C.A.S.,
- Centre de Loisirs,
- École de musique

POUR S'INSCRIRE : venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

MÉDIATHÈQUE DE MONTAOUX
NOUVEAUX HORAIRES
D'OUVERTURE
à compter du 1er mai 2023

LUNDI : 14h00/18h00
MARDI : 09h00/12h00
MERCREDI : 09h00/12h00 et 14h00/18h00
JEUDI : 14h00/18h00
VENDREDI : 09h00/12h00 et 14h00/18h00
SAMEDI : 09h00/12h00

MÉDIATHÈQUES

04 94 43 28 11 47
montauroux@mediatheques-paysdefayence.fr
www.mediatheques-paysdefayence.fr | https://www.facebook.com/mediatheqmont



Retour sommaire ↩

LA DÉFENSE - ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

La minutieuse préparation du débarquement de Provence a été un facteur majeur de sa réussite. À ce titre, les renseignements obtenus sur le dispositif de défense de l'armée allemande, ont permis d'en réduire l'efficacité et de faciliter le débarquement des troupes alliées. Ces renseignements viennent de deux sources : d'une part, à terre par la Résistance bien implantée dans le Var, d'autre part dans les airs par les nombreuses photographies prises par l'aviation spécialisée dans des missions de reconnaissance du terrain. Parmi les pilotes affectés à ces missions, Antoine de Saint-Exupéry y excelle particulièrement. Il a pu, grâce à sa notoriété, obtenir une dérogation pour continuer à piloter bien qu'ayant dépassé la limite d'âge. Dans sa correspondance, il se plaît à mentionner ses prises de photographies, de leur qualité et de leur exploitation. Le 31 juillet 1944, quinze jours avant le débarquement de Provence, il effectue sa dernière mission, dont il ne reviendra pas. Le mystère demeure sur la cause de son décès. Son avion a-t-il été abattu, a-t-il eu une panne de moteur, a-t-il eu un malaise, autant d'hypothèses restées sans réponse ? On retrouvera bien plus tard au large de Toulon des débris de l'épave de son avion et un pêcheur ramènera sa gourmette dans ses filets.

Quatre-vingts ans après sa mort, rappelons ce que fut la vie d'Antoine de Saint-Exupéry. Il est né le 24 juin 1900 à Lyon dans une famille de la noblesse française. Malgré le décès prématuré de son père, il connaît une enfance heureuse, entourée de ses quatre frères et sœurs et de sa mère. À l'école, il est un élève moyen, mais avec un goût prononcé pour l'écriture. Par ailleurs, il développe très tôt une fascination pour les avions, qui le pousse à passer son baptême de l'air dès l'âge de douze ans.

En 1917, il obtient son baccalauréat et prépare le concours de l'École navale, sans succès. Il s'oriente alors vers des études d'architecture et des beaux-arts à Paris, tout en continuant d'écrire des poèmes. C'est au cours de son service militaire commencé en 1921 à Strasbourg qu'il devient mécanicien dans l'aviation puis pilote. Il gravit peu à peu les échelons militaires jusqu'à connaître un grave accident en 1923, qui conduit à sa démobilisation. En 1926, il est embauché par la compagnie Latécoère, la future Aéropostale, pour transporter le courrier, d'abord entre Toulouse et le Sénégal puis vers l'Amérique du Sud. Il continue d'écrire et publie

en 1929 son premier roman « Courrier Sud » puis en 1931 « Vol de nuit », qui connaît un grand succès. Cette même année, il se marie avec une artiste et écrivaine salvadorienne Consuelo Sandoval rencontrée à Buenos Aires. En plus de l'écriture de romans, il s'oriente vers le journalisme avec des reportages sur le Vietnam. En 1937, il participe au raid Paris-Saïgon, qui échoue et s'achève par plusieurs jours d'errance dans le désert égyptien. Ses expériences successives aboutissent à l'écriture d'une nouvelle œuvre « Terre des hommes » en 1939. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il sert dans l'armée de l'air et effectue plusieurs missions en France avant de rejoindre les États-Unis après l'armistice de juin 1940, où il est très populaire. Il publie en 1942 un autre ouvrage « Pilote de guerre » qui appelle les États-Unis à entrer en guerre. C'est aussi durant son exil américain qu'il écrit et illustre son œuvre phare « le Petit Prince », qui paraît en français et en anglais en 1943. Il reprend du service en Afrique des missions de reconnaissance aérienne en France jusqu'à sa disparition le 31 juillet 1944.

L'œuvre de Saint-Exupéry est universelle, « le Petit Prince », traduit en plus de 100 langues, est après la Bible, l'ouvrage le plus lu dans le monde. Dans l'action, son humanisme demeure avec une pointe de nostalgie. Elle lui fait conclure sa dernière lettre écrite à Pierre Dalloz par « Moi, j'étais fait pour être jardinier » à la manière du Candide de Voltaire pour qui « il faut cultiver notre jardin ». Aujourd'hui, l'aéroport de Lyon porte son nom, ainsi que des écoles, collèges, lycées pour rappeler son message de vérité, toujours d'actualité.

Philippe Vizier
Président des anciens combattants
du Pays de Fayence.

[Retour sommaire](#) ↩



ACEV - FLÛTES ET VIOLONCELLE EN LIBERTÉ

Les flûtistes Vincent Lucas et Philippe Depétris avec Philippe Cauchefer au violoncelle, ouvriront la nouvelle saison des samedis musicaux de Montauroux le 18 mai 2024 à 17 heures à la Chapelle Saint Barthélemy. Ces trois musiciens de classe internationale interpréteront des œuvres de Bach et de Mozart. Ce premier concert nous permettra d'apprécier de nouvelles sonorités mettant en valeur la brillance, la virtuosité et l'expression des trois instruments de musique unis dans la même démarche musicale de haute qualité. Même après trente-deux ans d'existence, l'ACEV est encore en mesure de vous présenter des nouveautés musicales et de vous étonner.

Le 15 juin à 21 heures, nous retrouverons avec plaisir Théo Foucheneret au piano, Boris Blanco au violon et Caroline Sypniewski au violoncelle, trois jeunes très talentueux, qui interpréteront des sonates de Bach et Beethoven. Nous ne nous lasserons jamais de les écouter, tant leur engagement est total au service de la musique classique.

Enfin, le 7 septembre à 17 heures, un programme d'une grande originalité vous sera présenté. Il s'agit de la venue à Montauroux d'Alexandre Prévert, qui a triomphé à Paris dans la salle du Bataclan et qui nous interpellera avec «Où sont passés vos rêves», en interprétant au piano des œuvres de Mozart, Chopin, entrecoupées d'évocations littéraires de Nietzsche et Camus entre autres. Là encore, il s'agit d'un spectacle d'une grande qualité et d'une nouveauté surprenante, qui ne devrait pas vous laisser indifférents.

C'est avec impatience que nous vous attendons nombreux pour profiter de ces moments rares.

Philippe VIZIER

[Retour sommaire](#) ↩



GYMNASTIQUE

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT GYMNIQUE a le plaisir de vous retrouver en GYM/STRETCHING/PILATES/POSTURAL BALL

Lundi	Pilates	17h15 à 18h15
	Gym	18h30 à 19h30
Mercredi	Stretching	17h15 à 18h15
	Stretching	18h30 à 19h30
Vendredi	Gym	18h à 19h

Lieu : Espace de La Fontaine Salle N° 3 à Montauroux

Pour tous renseignements s'adresser à : MYRIAM BRETON Professeur diplômée d'États

Tél : 07 68 38 56 83 - Mail : myriambreton.fitness@gmail.com

 [myriambretonfitness](https://www.facebook.com/myriambretonfitness)

Citation : Si ton esprit est motivé, ton corps suivra.

Trois méthodes de travail enseignées par Myriam Breton sont proposées :

La gym a pour but de tonifier, d'améliorer la motricité, la condition physique grâce à un travail répété des articulations et une sollicitation régulière du système cardio-vasculaire. Elle améliore la coordination, l'équilibre, l'endurance, renforce les muscles et affine la silhouette par un travail spécifique du corps.

L'entretien de la sangle abdominale et des muscles dorsaux est essentiel à la bonne stabilité vertébrale :

- Placement du bassin
- Renforcement du dos
- Abdos/Fessiers

Le stretching : Cours axé essentiellement sur un travail d'étirements. Cette méthode permet d'augmenter la mobilité articulaire et d'accroître la souplesse. Le stretching stimule la circulation sanguine et procure un bien-être immédiat.

Le Postural Ball est une activité physique qui s'effectue en contact permanent avec un gros ballon sur un fond musical. Nous alternons des postures et des étirements afin de renforcer les muscles profonds.

Les bienfaits : améliore la posture et l'équilibre corporel, détend les groupes musculaires raides (dos, nuque), libère les tensions, favorise la concentration, prise de conscience de son corps et de l'espace autour de soi. Accessible à tous.

La pratique d'un sport est positive sur notre corps et notre mental. Elle est conseillée à tous, quels que soient le niveau et l'âge. Inscription possible en cours d'année.

[Retour sommaire](#) ↵



CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX : TOUJOURS PLUS HAUT

D'année en année, notre club progresse dans tous les domaines. Les vétérans donnent l'exemple en participant en nombre aux divers entraînements départementaux.

C'est notre professeur Christophe Gerbert, qui en tant que référent vétéran pour le Var, anime ces entraînements qui permettent de s'aguerrir en rencontrant les membres d'autres clubs. Les jeunes ne sont pas en reste. Après les bons résultats obtenus par Alice D'Ollonne et Lola Rodriguez Benvenuto, c'est au tour de Shona Rouvillain Rouet de se distinguer. Elle a accédé au podium du 2e critérium du Var à Sainte-Maxime et sa 3e place lui permet d'être sélectionnée pour le prochain critérium régional, qui se déroulera le 26 mai et où elle affrontera les meilleurs jeunes de sa catégorie.

Notre club est toujours en pointe pour organiser des rencontres. À ce titre, se déroulera à Montauroux le tournoi des petits samourais le 25 mai, suivi le 2 juin où avec plaisir le club recevra à nouveau le stage bi départemental de jujitsu en présence de Serge Oudart CN 8e dan.

La direction du club a été renouvelée au cours de l'Assemblée Générale du 22 février. Après 12 ans de présidence, Fernande Denis cède sa place à Christian Isnard. Qu'elle soit remerciée pour son implication importante et majeure en particulier pour établir les bases de la coopération réussie avec l'école de judo de Franck Lefevre. Elle reste membre du bureau au poste de vice-présidente.

Le club va encore accroître son activité auprès des scolaires et un partenariat avec l'école maternelle des cerisiers est envisagé dans le cadre de l'opération nationale de 1000 dojos.

Le moral est au beau fixe pour le club toujours prêt à vous recevoir, en particulier les adultes au cours tant apprécié de taïso.

Le bureau du Club

[Retour sommaire ↗](#)



ATHLÉTISME

LES FOULÉES DU LAC 2024

Après 2 ans d'interruption consécutive au COVID, l'Entente Pays de Fayence Athlétisme a renoué en 2023 avec sa course nature historique, les Foulées du lac. La 19e édition a été un franc succès et s'est déroulée dans une très bonne ambiance sous une météo ensoleillée. Les runners ont redécouvert le parcours de 13,4 km autour du lac de Saint-Cassien.

Pour mémoire, le départ de la course est donné à la mairie des Estérêts du Lac puis les coureurs de tous âges s'élancent sur le tracé longeant les rives du lac jusqu'à l'arrivée à proximité du collège de Montauroux.

Toutes les catégories de cadet (U16) à master prennent part à la course et toutes sont récompensées. Cet événement intergénérationnel permet aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver dans une pratique sportive à la portée de tous et pour tous.

Le parcours peut-être également couru en équipe sous forme de relais, c'est-à-dire avec 3 coureurs qui effectuent soit 3, 7 ou 3,4 km. C'est une façon plus ludique de participer à la course entre amis ou en famille.

Pour clore la matinée, l'organisation propose la course parent/enfant. Le binôme débute ensemble le parcours sur une boucle de 1,5 km puis après le passage sous la flamme, le parent continue seul en reprenant la même boucle. L'enfant attend sa mère ou son père dans la dernière ligne droite pour l'encourager à terminer la course. C'est un grand moment de gaieté et il faut voir le plaisir des enfants à pousser leur parent!

Pour la 20e édition du 14 avril 2024, une grande nouveauté, l'EPF Athlétisme redonne un nouveau sens à cette course. En cette année olympique et paralympique, l'organisation a décidé de promouvoir une pratique handisport en partenariat avec l'association «trail pour tous» qui offre la possibilité à des personnes à mobilité réduite de participer à la course sur une joëlette, dispositif adapté et tracté par des coureurs valides. Une partie des inscriptions sera reversée à cette association afin de contribuer à son développement et à sa promotion.

Alors si vous voulez participer à une très belle course nature, socialement responsable et respectueuse de l'environnement, sur l'un des plus beaux sites du territoire, que vous soyez seul ou entre amis, licencié ou non, parents et enfants, rendez-vous sur le site sportips.fr pour vous inscrire ou consultez le site epfathe.fr pour tout renseignement.

Venez nombreux!

[Retour sommaire ↗](#)

Logo de l'Entente Pays de Fayence Athlétisme, LE DÉPARTEMENT (Var), E.P.F. (Entente Pays de Fayence Athlétisme), and Natura Trail.

L'EPF ATHLETISME ET L'ÉQUIPE DU NATURATRAIL ORGANISENT UNE COURSE NATURE DE 13.2KM LE LONG DU LAC DE SAINT CASSIEN À MONTAUROUX (83)

LES FOULÉES DU LAC 20ème édition

Dimanche 14 avril 2024
Départ à 9h30 aux Esterets du Lac

www.trailpourfous.fr

Challenge Yves Gesin

Course individuelle (13.4km) 15€ (5€ reversés à l'association)
Course en relais (3km, 7km, 3.2km) 25€ (5€ reversés à l'association)
Course parent-enfant en relais après la course (2x1500m) Gratuit

Mise en place de navettes régulières gratuites entre le départ aux Esterets du lac et l'arrivée au collège de Montauroux de 8h à la fin de la course

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

Elles ont pour but de désigner les députés qui siégeront au parlement européen. Les élections se font en un tour à la proportionnelle et les listes doivent obtenir un minimum de 5 % des voix pour avoir des élus.

Vérifiez votre inscription sur les listes électorales afin de visualiser votre bureau de vote :

Interroger votre situation électorale sur Service-Public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

En cas de non-inscription, remplir le Cerfa 12669 * 02, le ramener à l'accueil de la mairie avec la copie de votre carte d'identité recto/verso ou de votre passeport ainsi qu'un justificatif de domicile. Il est aussi possible de transmettre votre inscription par mail: mairie@ville-montauroux.fr. Vous avez jusqu'au 26 avril 2024 dernier délai.

Rappel : pour voter, il n'est pas nécessaire d'avoir une carte électeur, seuls la carte d'identité ou le passeport sont obligatoires.



LISTE NON MAJORITAIRE

Pas d'article déposé pour ce numéro de la revue

[Retour sommaire ↵](#)



NAISSANCES

TINTI Luca né le 2 /12/ 2023
QUINCHON Emiliano né le 2 /12/ 2023
DULIEU Mathieu né le 21 /12/ 2023
LEFEBVRE Olivia née le 03 /01/ 2024
GAUTIER Romy née le 03 /01/ 2024
ROYET Esmée née le 9 /02/ 2024
CIPRIANO Andrea né le 15 /02/ 2024
BRAZ Angelo né le 19 /02/ 2024
CHUFFART Melyssa née le 28 /02/ 2024

DÉCÈS

BARROIS Christiane, veuve EYRIES, décédée à l'âge de 90 ans
LEROY Carmen, épouse SPECIALE, décédée à l'âge de 86 ans
BONNET Jacqueline, veuve MADEIRA, décédée à l'âge de 97 ans
PASQUIER Huguette, épouse GAMBERI, décédée à l'âge de 87 ans
GAMBERI Gilbert décédé à l'âge de 86 ans
DELEERS Gabriel décédé à l'âge de 89 ans
SABATIER Andrée, veuve VIVANCOS à l'âge de 93 ans
THILLOU Hélène, épouse LAFON décédée à l'âge de 87 ans
CLOST JEANNE, veuve BERNARD décédé à l'âge de 100 ans
MICHEL Christiane décédée à l'âge de 94 ans
MARTINEZ Raymonde, veuve CUIEC décédée à l'âge de 96 ans
SINAUD Clotilde, veuve CANTO, décédée à l'âge de 93 ans
CAILLIERET Jeanine, veuve LAMOURETTE, décédée à l'âge de 90 ans
AZOUZ Sonny décédé à l'âge de 21 ans
AGAPIT Bastien décédé à l'âge de 22 ans
FREDERIC Charles décédé à l'âge de 91 ans
PERINI Jean-Pierre décédé à l'âge de 78 ans
CAUVY Christian décédé à l'âge de 74 ans
BEAUDIN Michel décédé à l'âge de 66 ans
CHAUDIER Robert décédé à l'âge de 92 ans
CHAPUT Jean décédé à l'âge de 94 ans

MARIAGE

BOUHERAOUA Kamel, entrepreneur
& D'AGOSTINO Thelma, secrétaire comptable le 5 /01/ 2024
TAISSEIRE Arnaud, administrateur réseaux
& SCHLIENGER Aurore, ingénieur en informatique le 3 /02/ 2024

[Retour sommaire](#) ↵

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La prochaine revue municipale paraîtra début juillet 2024. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format JPEG et séparément) avant le Lundi 3 Juin 2024. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr

Merci pour votre participation.

Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

